



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **29 novembre 2010**

Délibération n° 2010-1862

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vénissieux

objet : Construction d'un atelier de serrurerie pour la direction de la voirie - Aménagement des étages - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

**Rapporteur** : Monsieur Corazzol

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 19 novembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 1er décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne J.C., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Bousson (pouvoir à M. Lyonnet), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Longueval), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

**Séance publique du 29 novembre 2010****Délibération n° 2010-1862**

commission principale : finances, institutions et ressources

commune (s) : Vénissieux

objet : **Construction d'un atelier de serrurerie pour la direction de la voirie - Aménagement des étages - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 10 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La direction de la logistique et des bâtiments (DLB) et la direction du foncier et de l'immobilier ont élaboré une stratégie pour la gestion des biens immobiliers affectés, notamment aux services urbains (propreté, voirie et eau). La mise en place d'un tel schéma directeur permet de maîtriser les opportunités et de définir les actions prioritaires. L'ancien site de l'Etablissement Régional du Matériel des Armées (ERM), situé à Vénissieux, acquis par la Communauté urbaine en 1984, est repéré comme un site à fort potentiel pour les activités des services urbains (25 000 mètres carrés).

Par délibération n° 2004-2128 du 20 septembre 2004, le conseil de Communauté a autorisé l'individualisation d'une autorisation de programme pour un montant de 2 800 000 € TTC. Les premiers travaux d'aménagement du site pour les directions de la voirie et de la propreté ont porté sur :

- la réhabilitation d'un hangar existant,
- la déconstruction de bâtiments,
- l'aménagement des espaces extérieurs,
- la construction d'un bâtiment,
- le réaménagement d'une villa.

Par délibération n° 2009-0919 du 28 septembre 2009, le conseil de Communauté a autorisé une individualisation complémentaire d'autorisation de programme de 2 320 000 € concernant :

- l'aménagement du hangar existant et des espaces extérieurs avec une zone de lavage mutualisée, des casiers de tri sélectif, des aires de dépotage des feuilles et des déchets de balayage, la sécurisation du site par la mise en place d'une clôture périphérique (320 000 €),

- la construction d'un atelier de serrurerie pour la direction de la voirie (voirie territoriale de proximité - subdivision sud - VTPS) avec des étages construits mais non aménagés (2 000 000 €).

Le présent rapport concerne le regroupement de VTPS, actuellement réparti dans l'ancienne villa, et la construction nouvelle dans un bâtiment unique en aménageant les étages du futur atelier de serrurerie en espaces de bureaux, vestiaires, douches et salle de réunion. Le montant de ces aménagements est évalué à 950 000 € TTC.

Ce projet s'insère dans le cadre de la stratégie de développement durable de la Communauté urbaine et respecte les principales exigences du référentiel pour les bâtiments tertiaires.

La DLB réalisera une étude de faisabilité pour l'implantation sur le site de l'ERM des subdivisions voirie, mobilité patrimoine (VMPA), situé aujourd'hui 79, cours Vitton et l'unité qualité laboratoire (VQL) actuellement, sur le site de Clément Marot qui pourraient être implantés dans les espaces rendus disponibles et dans un nouveau bâtiment à construire ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve**, pour 2011, le programme complémentaire d'aménagement sur le site de l'Etablissement Régional du Matériel des Armées situé, 18, rue de la République à Vénissieux.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme D1 - Assurer le bon fonctionnement des services du Grand Lyon sur l'opération 0964 individualisée le 20 septembre 2004.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant supplémentaire de 950 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal et réparti selon l'échéancier suivant :

- 350 000 € en 2011,
- 600 000 € en 2012.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 6 070 000 € TTC en dépenses.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 1 décembre 2010.**